

**PAGES
MANQUANTES**



LA VIERGE AUX COLOMBES

Le Rosaire

Sonnet

Pour la terre et les cieux "l'âge de fleurs" est né ;
Le Rosaire est des cieux mais la terre l'égrène ;
Dominique répand aux genoux de sa Reine
Mille fois le trésor qu'elle-même a donné :

Et la Vierge en retour, sur le monde étonné
Qu'un vent chargé de fleurs embaume et rassérène,
Verse ses dons joyeux d'aimable souveraine,
En inclinant son front de "roses" couronné.

Que d'anges occupés, durant chaque "mystère,"
A rapporter du ciel des faveurs à la terre,
Pour un bouquet qu'au ciel la terre a présenté !

Echange merveilleux entre l'âme et Marie,
Où les "roses" d'un jour, dont la voix chante et prie
Méritent de fleurir toute l'éternité.

Fr. N. Baudry, ©, P.

LE ROSAIRE



A FÊTE du Saint-Rosaire se célèbre le premier dimanche d'octobre. Chaque année, le martyrologe romain l'annonce en ces termes : " Aujourd'hui, commémoration de Notre-Dame de la Victoire, fête que le saint pape Pie V institua en action de grâces de la glorieuse victoire remportée par les Chrétiens sur les Turcs, dans un combat naval, par l'assistance particulière de la Très Sainte Vierge. Le Pape Grégoire XIII ordonna que tous les ans la solennité du Rosaire fût célébrée pour la même cause, le premier dimanche de ce mois. "

L'Eglise veut que les pieux fidèles et surtout les associés du Rosaire entourent cette fête d'une grande solennité ; et c'est avec raison, cette solennité est bien due au titre spécial sous lequel on honore la Très Sainte Vierge en ce jour. Sans doute elle est glorieuse sous tous les titres et tous les noms par lesquels on l'honore, et qui groupent autour d'elle de nombreuses et florissantes confréries. Elle est glorieuse sous le nom de fleur du Carmel, *flos Carmeli*, qui est l'objet de la confrérie du Saint-Scapulaire et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Elle est glorieuse sous le nom de Notre-Dame du Sacré-Cœur, qu'on lui a donné de nos jours et d'où est née une confrérie nouvelle. Mais n'est-elle pas plus glorieuse encore sous le nom antique et béni de Notre-Dame du Rosaire, sous lequel nous l'honorons comme reine de la Victoire ? C'est sa puissance victorieuse que nous louons, que nous invoquons, que nous remercions, en récitant les dizaines du chapelet ; c'est la protection qu'elle a exercée sur l'Eglise contre l'hérésie que nous rappelons ; c'est la défaite éclatante infligée par son secours aux ennemis du nom chrétien dans des circonstances solennelles ; ce sont des victoires illustres qui ont leur place dans l'histoire de la civilisation. Reine de la victoire,

nous lui donnons des couronnes.—On couronne les victorieux qui ont remporté le prix dans les luttes où s'exercent le génie, la puissance et l'activité de l'homme : Rome décernait une couronne de laurier au général qui rentrait vainqueur dans les murs de la capitale ;—Saint Paul, pour nous exciter à soutenir la lutte chrétienne et à mériter l'éternelle couronne, nous parle des athlètes qui combattaient pour une couronne corruptible : *hi quidem ut coronam corruptibilem accipiant, nos autem incorruptam* ; ils combattent pour une couronne corruptible, mais nous pour celle qui est incorruptible. C'est ainsi qu'à leur reine victorieuse les associés du Rosaire décernent une double couronne : couronne de roses,—comme l'indique le mot Rosaire—emblème des vertus de Marie, de sa charité ardente et du parfum qui sort de sa vie ; couronne de prières, de louanges, de félicitations et d'actions de grâces, par les hommages répétés que nous lui rendons.

C'est donc une grande et glorieuse dévotion que celle du Rosaire. Aussi, dans une lettre que je me rappelle, Mgr Dupanloup, l'illustre évêque d'Orléans, avait-il raison d'appeler le Rosaire “ une des plus grandes dévotions catholiques. ”

Elle est grande, en effet, par la place qu'elle occupe dans les choses chrétiennes. Depuis son institution, elle n'a cessé d'exercer une influence salutaire sur le salut des âmes, et aujourd'hui elle est plus nécessaire que dans aucun temps, car elle est mieux faite que jamais pour les maux dont nous souffrons, et appropriée aux besoins de notre époque douloureusement travaillée par des erreurs analogues à celles qui ont motivé son institution. Ce qui fait sa grandeur, c'est d'abord l'action qu'elle exerce, disons-nous, sur les âmes pour les sanctifier et les faire avancer dans les voies spirituelles, et cela de deux manières. La première, par l'esprit d'oraison et la sainte habitude de méditer les choses de Dieu. Cela tient à l'essence même du Rosaire. En effet, ce qui constitue ce mode d'invocation, c'est l'union de la prière mentale et de la prière vocale. Le mystère attaché à chaque dizaine en est comme la forme ; c'est comme l'âme qui anime le corps, le pénètre, excite et dirige ses mouvements. En récitant la prière vocale qui se formule sur les lèvres, l'âme porte son regard sur le mystère, elle le contemple, elle se le rend présent, elle s'en pénètre : admi-

nable méthode de méditation, simple et facile, qui n'exige pas de science, qui n'est pas compliqué de divisions ni de subdivisions, et qui n'impose pas de travail à l'esprit, où il suffit à l'âme d'un regard attentif, comme lorsque nous contemplons un tableau qui nous ravit, un chef-d'œuvre d'art qui nous emporte au dehors de nous dans les régions de l'idéale beauté. C'est la méthode que nous conseille l'apôtre Saint Paul, quand il nous dit : " Regardez Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi ; " c'est la marche des âmes simples qui vont à Dieu tout droit et sans recherche ; c'était la marche de Saint Dominique, qui méditait de préférence la vie, les souffrances de Jésus-Christ, sa passion, et sa mort ; et le Rosaire, dans sa composition, est comme un reflet de l'âme et de la vie intérieure du saint Patriarche ; aussi cette façon de méditer s'est-elle transmise dans son ordre, où elle est devenue traditionnelle.

La seconde chose à laquelle la dévotion du Rosaire doit son action spirituelle sur les âmes, c'est l'esprit de prière qu'elle inspire, c'est-à-dire cette disposition de l'âme qui aime à prier qui fait prier journellement, en tous lieux, en toute circonstance, dans le travail comme dans le repos, dans le mouvement qui emporte notre vie agitée, comme dans l'absorption que semble exiger parfois, l'accomplissement des plus graves devoirs. Les éléments eux-mêmes qui composent cette prière du Rosaire ne contribuent pas peu à favoriser cette disposition de l'âme. Tout le monde sait qu'il n'y a rien de plus simple et à la fois de plus sublime que cette Oraison Dominicale, cette salutation angélique et cette doxologie, qui sont toute la prière du Rosaire, et combien il est facile de les réciter.

Quel est le chrétien qui, après le travail d'une journée bien remplie, en revenant à son foyer où il retrouve ceux qu'il aime, ne peut facilement réciter une ou deux dizaines de cet admirable Rosaire dans lequel tout se trouve, tout, car c'est Dieu, Jésus-Christ, Marie, notre mère et notre protectrice, que l'on nomme et que l'on invoque ; tout, car ce sont les besoins de l'âme et du corps ; tout : les grâces de la vie et de la mort, ce qui touche au bien nécessaire, au mal à éviter, au temps qui passe et à l'éternité immuable ; tout s'y trouve condensé d'une manière sublime, et en même temps avec une telle simplicité qu'on peut l'appeler sans contredit la prière de tous, la prière populaire. Aussi les

foules l'ont accueillie avec enthousiasme, quand Saint Dominique, obéissant à une inspiration divine, institua ce mode de supplication pour vaincre l'hérésie. Il avait voulu appeler le peuple à la prière, le peuple a répondu à son appel et s'est emparé de l'arme que Dominique mettait entre ses mains, et depuis six siècles, il ne l'a point quittée.

On devine quelle force surnaturelle il y a, dans le Rosaire ainsi considéré, pour la formation de la vertu chrétienne et pour le progrès de la vie intérieure. L'expérience a du reste surabondamment démontrée son efficacité. Que d'âmes doivent à la récitation du Rosaire leur sanctification personnelle, que d'âmes font leurs délices de cette pratique si simple, et en constatent chaque jour en elles-mêmes les merveilleux résultats.

Mais cette efficacité du Rosaire, et son action individuelle sur chaque âme n'en constituent pas toute la grandeur et la dignité, et c'est encore par son action publique et sociale que son excellence se manifeste, action qui a sa place dans l'histoire de la civilisation chrétienne et que le grand pape saint Pie V a solennellement reconnue quand il a inscrit, dans les litanies de la Sainte Vierge, cette invocation nouvelle : "*Auxilium christianorum, ora pro nobis.*"

Que de faits considérables nous pourrions appeler ici en témoignage, et comme il serait facile de suivre à travers les siècles l'action libératrice et victorieuse de celle qui fut, par le Rosaire, le secours des chrétiens, non seulement à Lépante ou à Vienne, mais dans bien d'autres circonstances, moins remarquables peut-être, toujours importantes cependant et dignes de figurer dans les fastes glorieux du Rosaire ! Mais nulle part cette action sociale ne s'est fait mieux sentir qu'à l'époque même de son institution, grâce aux circonstances dans lesquelles elle s'est accomplie. C'est à ce moment-là que nous saisissons dans toute son ampleur l'importance de cette dévotion.

L'hérésie des Albigeois ravageait le midi de la France et avait conquis de nombreux partisans : une croisade s'était formée contre elle.—Commandés par Simon de Montfort, les croisés avaient remportés, à Muret, une grande victoire sur les troupes du comte Raymond de Toulouse, chef des hérétiques dont l'armée se trouva dispersée sous le coup terrible de sa défaite. Mais le glaive ne convertit pas les âmes et la victoire elle-même ne réfute pas les erreurs.

Il faut opposer la lumière aux ténèbres, la vérité au mensonge. Aussi saint Dominique, qui le comprenait et à qui Dieu avait donné l'intuition des véritables besoins des âmes, se livrait-il partout à la prédication. Il allait de Toulouse à Carcassonne, annonçant la parole sainte dans les bourgades et les cités, n'employant que les armes spirituelles de la grâce et de la vérité, faisant de la prière, de la pénitence, de l'exemple d'une vie pauvre, humble, mortifiée, les seuls auxiliaires de sa parole et aussi le seul appoint qu'il apportât, quoi qu'en aient dit les historiens protestants ou libres penseurs, aux armes des croisés. Mais il sentit bientôt que son action isolée ne suffirait pas et que sa prière personnelles, si fervente qu'elle fût, ne répondait pas à la grandeur de l'œuvre à accomplir.

C'est alors qu'il eut la pensée du Rosaire, et que, guidé par l'inspiration d'en haut, il en conçut le plan et l'organisation, et se mit à prêcher ce qu'on pourrait appeler la croisade de la prière.

Au bout de quelques années, cette croisade plus efficace que celle des armes, remportait une victoire générale et éclatante ; l'hérésie était vaincue et ses partisans rentraient en masse dans le sein de l'Eglise, dont ils redevenaient les enfants soumis ; la civilisation chrétienne, un instant menacée, reprenait en France sa place et ses droits ; la société était sauvée par la Vierge du Rosaire qui avait fidèlement porté secours aux chrétiens.

Les Albigeois du temps passé sont morts, mais d'autres ne se sont-ils pas levés de nos jours avec les mêmes doctrines ? Ils enseignaient, dit le P. Lacordaire, une sorte de manichéisme qui était la négation de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Eglise ; ils se moquaient des prérogatives de la Très Sainte Vierge et de son culte ; ils attaquaient le christianisme tout entier et supprimaient complètement tout ordre surnaturel. Non contents de combattre sur le terrain de la doctrine et des idées, ils faisaient violence aux personnes et aux choses, ils renversait les croix, spoliaient et incendiaient les églises, les presbytères, les maisons religieuses, insultaient et maltrahaient les personnes sacrées, profanaient tout ce qui était un symbole, un emblème, une expression de la vie chrétienne et de la foi catholique, objet de leur haine implacable. Bien plus, ils attaquaient également tout ce qui est sacré dans l'ordre naturel, la propriété, la

famille, la liberté, rien ne devait rester debout, tout devait périr : c'était en un mot le socialisme et la révolution. Or, que voyons-nous aujourd'hui ? qu'entendons-nous ? N'est-ce pas la même audace de négation, la même injustice et la même violence de procédés, la même haine qui s'affirme par la même doctrine qu'au XIII^e siècle, avec les nuances que les âges en s'écoulant donnent à la pensée humaine ? Ne voyons-nous pas les mêmes faits se reproduire, et chaque jour n'enfante-t-il pas un nouveau crime ? Aussi, dans son Encyclique d'hier, le Souverain-Pontife disait-il avec raison que " la condition des temps présents semble offrir plus d'une analogie avec celle de ce temps-là, " et nous ne pouvons nous empêcher de citer à l'appui de notre pensée cette page qui sort de la plume de Léon XIII et peint si bien ce rapprochement des deux époques.

" Comme au douzième siècle, dit-il, la vertu de la charité s'est aussi affaiblie de nos jours, et l'on doit regretter une perturbation considérable dans l'accomplissement des devoirs chrétiens, tantôt par ignorance, tantôt par négligence. Avec une disposition d'esprit et des tendances égales à celles de cette époque-là, le plus grand nombre consomment leur vie à rechercher les avantages matériels et à poursuivre avidement les plaisirs sensuels. Livrés à un luxe effréné, ils sont prodigues de leurs biens et convoitent ceux d'autrui ; abusant du mot de fraternité, ils en montrent beaucoup plus en paroles qu'en faits ; car ils ne s'inspirent que de leur égoïsme, et l'on voit diminuer de jour en jour le véritable esprit de charité envers les pauvres et les petits.—En ce temps-là, l'erreur si tristement féconde des Albigeois, par cela même qu'elle soulevait les multitudes contre le pouvoir de l'Eglise, jetait le trouble dans la société civile et frayait la voie à une sorte de socialisme. Aujourd'hui de même se sont multipliés les partisans et les propagateurs du Naturalisme, qui contestent opiniâtement le devoir de la soumission à l'Eglise, et qui, engagés chaque jour davantage dans cette voie, en arrivent par la force de la logique à ne pas épargner l'autorité civile elle-même. Ils fomentent parmi le peuple l'esprit de violence et de sédition ; ils attaquent le droit de propriété : ils flattent les convoitises des prolétaires, ébranlent ainsi les fondements de l'ordre public et privé. "

Hé bien ! puisque nous sommes témoins et victimes des mêmes malheurs qu'autrefois, nous devons recourir aux mêmes moyens pour obtenir le salut. Comme saint Dominique, répandons la vérité par toutes les voies possibles et, comme lui, organisons la prière publique et populaire du Rosaire pour lutter contre le danger social ; aujourd'hui comme autrefois, elle sera l'auxiliaire de la vérité et du bien, elle nous obtiendra le secours et l'intervention puissante de la reine de la victoire. Aujourd'hui comme autrefois, que les étendards de Marie, les étendards du Rosaire soient déployés : "*Exurgat Maria et dissipentur inimici ejus*" : que Marie se lève et qu'ils soient dissipés ses ennemis, les ennemis de son fils et du nom chrétien. Que les saintes légions du Rosaire grandissent et se multiplient, qu'elles aillent faire des recrues dans tous les rangs de la société, qu'on trouve partout des chrétiens associés dans cette grande prière qui tant de fois a fait violence au ciel, et qu'il nous soit donné de voir bientôt le nouveau triomphe de Marie sur les albigeois de notre temps !

Fr. PAUL MONJARDET,
des FF. Pr.



L'alcool fait de nos jours plus de ravages que les trois fléaux historiques : la famine, la peste et la guerre. Plus que la famine et la peste, il décime. Plus que la guerre, il tue. Il fait plus que tuer : il déshonore.

(GLADSTONE).

Un peuple qui s'alcoolise et qui par suite fait souche de dégénérés, d'idiots, d'épileptiques, est un peuple qui s'étiolé. Un peuple alcoolisé, en somme, est un peuple en voie de disparaître.

(Dr LEGRAIN).

LES MYSTÈRES DU ROSAIRE

MYSTÈRES JOYEUX

I

L'ANNONCIATION

Un ange descendit des cieux étoilés,
Il creusait dans son vol un sillon lumineux,
Et les portes d'azur un moment ébranlées
S'entrouvraient sur l'abîme et laissaient voir les cieux.

Salut, dit-il, douce Vierge Marie,
Ne craignez pas, je tombe à vos genoux ;
Je viens du ciel, mais c'est moi qui supplie,
Car le Seigneur est avec vous.

Dieu vous choisit pour devenir sa Mère,
Je vous salue : à ce titre si doux
Soyez bénie au ciel et sur la terre,
Car le Seigneur est avec vous.

Je vous salue, ô Reine triomphante,
Un jour au ciel, vous règnerez sur nous :
Je vous salue, étoile étincelante,
Car le Seigneur est avec vous.

Qu'il me soit fait selon votre parole,
Répondit-elle : aussitôt la splendeur
Du Dieu fait chair couvrit d'une auréole
L'humble servante du Seigneur.

II

LA VISITATION

Comme l'aurore qui soulève
Des flots de lumière et de feu,
Voici venir la nouvelle Eve
Mère des hommes et de Dieu.

Elle est pure comme la rose
Sur les rivages du Jourdain,
Et sur ses lèvres se repose
Un sourire presque divin.

Elle est le lis de la vallée,
Et le parfum qui se répand
Autour de sa robe étoilée
Est suave comme l'encens.

Elle s'en va, douce et craintive,
Sur les montagnes d'Israël ;
Ah ! chante Dieu, Vierge naïve,
Puisque ton cœur porte le ciel.

III

LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR

Ecoutez ! écoutez ! d'où viennent ces cantiques,
Ces hymnes d'allégresse et ces chants prophétiques ?
Les bardes d'Israël
Se lèvent de leur tombe, et les saintes collines
Vont entendre les voix divines
Qui descendent du ciel.

Gloire au plus haut des cieux ! dans sa bonté féconde
Dieu prend enfin pitié de la plainte du monde,
Un enfant nous est né :
Cet enfant est un Dieu ; c'est le fils de Marie ;
Vois à tes pieds, Vierge bénie
L'univers prosterné.

Réjouis-toi, Vierge Marie,
 Et laisse mon âme attendrie
 Franchir le seuil de Bethléem ;
 Il est brillant comme une étoile,
 Dont la lumière efface et voile
 Les splendeurs de Jérusalem.

Comme les bergers et les anges
 Le monde entonne les louanges
 Du Sauveur qui nous est donné ;
 C'est dans ton sein, ô Vierge Mère
 Que Dieu consomme le mystère
 Dont le ciel même est étonné.

Bénie entre toutes les femmes,
 Reçois nos chants et prend nos âmes,
 Elles sont à ton divin Fils ;
 Nous t'offrons dans une prière
 Toutes les roses de la terre
 Et tous les chants du Paradis.

IV

LA PRÉSENTATION AU TEMPLE

Seigneur ! je suis au bout d'une longue carrière,
 Que fais-je sur la terre ? ouvre-moi ton beau ciel,
 Car des peuples nouveaux j'aperçois la lumière
 Et je tiens dans mes bras le Sauveur d'Israël

V

LE RECOUVREMENT DE NOTRE-SEIGNEUR AU TEMPLE

Elle pleura longtemps ! . . . Son Fils était loin d'elle !
 Elle endura trois jours une angoisse mortelle,
 Les anges essuyaient ses pleurs ;
 Mais dis-nous ta joie, ô Marie,
 Lorsque, triomphante et ravie,
 Tu retrouvas Jésus au milieu des docteurs.

LA LEGISLATION DU ROSAIRE

AVANT PROPOS : LES ORIGINES DU ROSAIRE



OUS le patronage de la Reine du Rosaire, nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles, qui ont pour but d'apprendre ou de rappeler aux fidèles la législation canonique du Rosaire, les conditions qu'ils doivent remplir pour faire partie de la Confrérie, et les avantages spirituels qu'ils peuvent retirer de cette dévotion. La Constitution Léonine, "*Ubi primum*" sera évidemment notre grande source d'informations, et, en somme, on ne trouvera ici que le commentaire de la Bulle Pontificale, auquel seront ajoutées les décisions plus récentes.

En manière de préambule, et pour glorifier Marie en ce beau mois d'octobre, quelques mots de souvenir sur l'origine du Rosaire semblent s'imposer. Nous les empruntons au R. P. Mortier qui, dans son premier Volume de l'Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre de S. Dominique, expose d'une manière toute personnelle ce que l'on peut entendre par *la dévotion et la prédication du Rosaire* inaugurées au XIII^e siècle par saint Dominique.

" La question des origines dominicaines du Rosaire est très-complexe, je le sais, et sujette, faute de documents contemporains, à toutes les attaques de la critique. Qu'il me soit permis cependant, sans porter aucune atteinte à ce droit de propriété séculaire, qui, à lui seul, est un argument de haute valeur, d'exposer une pensée qui, peut-être, jettera quelque lumière sur les brumes si lointaines de cette institution.

" Le grand argument, le seul même des adversaires qui dénie à saint Dominique la fondation du Rosaire, est le

silence unanime des historiens contemporains. Argument négatif par conséquent, qui aujourd'hui pour l'école critique la plus en faveur, a la valeur d'un principe. Autrefois on disait volontiers " Qui ne dit rien, consent " ; de nos jours : " Qui ne dit rien, nie. " Certes, j'accorde à cet argument négatif une réelle valeur, surtout lorsque, comme pour le Rosaire, le silence est sur les lèvres de ceux qui devraient parler. Ainsi, il est certain que l'on est étonné, à bon droit, de lire dans Jourdain de Saxe, dans Humbert de Romans, dans Gérard de Frachet, tout le détail complaisamment énuméré des dévotions multiples de l'Ordre envers la Sainte Vierge, sans qu'il soit fait la plus lointaine et la plus discrète allusion au Rosaire. Le silence est absolu ; donc, conclut-on victorieusement, cette dévotion n'existait pas à cette époque, elle ne faisait pas partie de ce tribut de louanges que l'Ordre des Prêcheurs offrait avec un si filial amour à la Mère de Dieu. Malgré ce silence et ces cris de triomphe, toute la tradition, je ne dis pas seulement la tradition dominicaine, que l'on accuserait facilement de partialité dans une cause qui est sienne, mais la tradition de l'Eglise universelle se maintient inébranlable, rajeunie sans cesse contre la prescription par les déclarations les plus formelles, les plus explicites des gardiens de cette tradition, les Papes. Ils ne cessent de répéter dans leurs encycliques, leurs constitutions, — Léon XIII, en particulier, — que le saint Rosaire a eu pour inspirateur, fondateur et premier apôtre, saint Dominique. C'est un fait.

" N'y aurait-il pas moyen de concilier les exigences de la critique documentaire avec cette persistance de la critique rationaliste ? Ce silence des contemporains de saint Dominique, de ses fils, n'a-t-il pas une raison ? Je le crois ; et cette raison la voici telle que je la comprends :

" Les contemporains de saint Dominique, les premiers écrivains de l'Ordre ne mentionnent pas le Rosaire parmi les dévotions de l'Ordre, parce que, à cette époque, le Rosaire n'était pas, à proprement parler, *une dévotion, une formule de prières ; c'était une méthode de prédication.*

" Inspiré par la sainte Vierge en un moment de lassitude morale, occasionnée par le peu de succès de sa parole auprès des hérétiques, saint Dominique inaugure un nouveau genre de prédication. Il expose au peuple, un à un, les mystères de la foi, et, pour obtenir la bénédiction divine, il

fait réciter à ses auditeurs le *Pater* et l'*Ave Maria*. Et ainsi, entre chaque mystère, il intercale la prière. Car les prédications duraient des heures entières, et pour tenir en haleine son auditoire, pour lui donner quelques instants de repos, tout en maintenant les esprits et les cœurs occupés de Dieu, il fallait trouver un expédient salutaire. C'est ainsi que je comprends l'institution primitive du Rosaire, bien digne, il me semble, d'une révélation de la Mère de Dieu et du génie pratique de saint Dominique. De cette manière, en effet, la prédication et la prière se soutenaient l'une et l'autre, et devaient produire des fruits abondants.

Méthode de prédication dans son origine, le Rosaire ne pouvait être compté par les premiers écrivains de l'Ordre parmi les formules de prières, les dévotions à la sainte Vierge. Leur silence, par conséquent, perd de ce chef toute sa force négative, et la tradition garde intactes et solidement établies ses affirmations séculaires.

Des lèvres de Dominique cette méthode de prédication, à laquelle la Mère de Dieu prêtait un concours si actif et si efficace, passa sur les lèvres de ses fils. Mais peu à peu, à une époque difficile à déterminer, elle se transforma en formule de prière. Au lieu de rester une prédication solennelle, elle devient une prédication journalière à la portée de tous les esprits.

L'énoncé des grands mystères de la foi brièvement commentés et médités, la récitation, peut-être plus précise dans son ordonnance, du *Pater* et de l'*Ave Maria*, la rendirent tellement populaire que bientôt, grâce à cet instinct d'association particulier au christianisme et si merveilleusement développé au moyen âge, les confréries du Rosaire s'établirent pour ainsi dire d'elles-mêmes, et se multiplièrent à l'infini.

Cette interprétation, me dira-t-on, est basée sur un document assez peu probant : cette méthode nouvelle de prédication inaugurée par saint Dominique. Je l'accorde volontiers. Mais, malgré tout le respect que je professe pour la critique documentaire, je ne puis me résoudre à nier un fait affirmé par une tradition séculaire et universelle pour ce seul et unique motif qu'il n'y a pas un document absolument convaincant en sa faveur. On est hypnotisé par le document écrit, comme si rien ne pouvait être vrai et authentique en dehors de l'écrit. Si je ne puis prouver le fait,

faute de document écrit, je ne puis le nier davantage quand une tradition l'affirme. Chacun garde ses positions. On ne peut, dans ce cas, ni prouver que le fait a existé, ni prouver qu'il n'a pas existé. Mais si une tradition respectable soutient l'existence d'un fait, ne semble-t-il pas évident que la balance n'est plus égale, et que cette tradition créée, en faveur de la réalité de ce fait, une sérieuse présomption, suffisante pour l'admettre sans témérité ?

Tel est le cas de la fondation du Rosaire par saint Dominique. De documents contemporains il n'y en a pas, du moins des documents authentiques, indiscutables, capables de donner une certitude. Il paraît donc impossible d'établir cette fondation d'une manière inattaquable, mais il est tout aussi impossible de la nier. Et comme une tradition motivée n'a cessé de l'affirmer solennellement jusqu'à ce jour par la bouche des Papes, comme l'Ordre de saint Dominique qui garde cette dévotion comme un patrimoine séculaire ne cesse non plus de revendiquer ses titres de propriété sur elle, il est permis, sauf preuve du contraire, d'admettre et de déclarer que saint Dominique est le fondateur du Rosaire. Dans ces conditions, l'interprétation que j'ai donnée de la fondation primitive, parce qu'elle me paraît la plus naturelle, explique suffisamment le silence des historiens contemporains, quand ils énumèrent les dévotions pratiquées par les Prêcheurs en l'honneur de la sainte Vierge. Il ne faut jamais, pour bien des institutions et surtout pour les dévotions, prétendre les trouver dès leur origine parfaitement définies, régularisées. Une dévotion ne surgit pas, d'ordinaire, armée de pied en cap, tout d'une pièce. Elle s'élabore lentement, se dessine, se transforme, se perfectionne par la pratique, les obstacles mêmes, les privilèges. La prendre à sa source est presque toujours impossible, et, la plupart du temps, l'historien ne la saisit qu'à son parfait développement. Il n'y a donc rien d'étonnant dans la transformation successive du Rosaire comme mode de prédication en Rosaire comme dévotion et confrérie ; c'est la marche normale des choses.

De cette manière, l'idée primitive de saint Dominique, au lieu d'être diminuée, puisa dans cette transformation toute sa fécondité. Par le Rosaire, il est depuis bientôt sept siècles et demeure à jamais pour les savants et les ignorants le grand Prêcheur.

MYSTÈRES DU ROSAIRE

LES MYSTÈRES DOULOUREUX

VI

L'AGONIE DE NOTRE-SEIGNEUR

Entendez-vous au loin la voix triste et plaintive
Des flots de l'océan qui pleurent sur la rive ?
Car l'orage commence et le ciel est bien noir ;
Une immense tristesse a saisi la nature,
Et ses chants ne sont plus qu'un lugubre murmure
De sanglots sans espoir.

C'est le funèbre glas de la sainte agonie,
C'est l'écho qui répond à la voix qui s'écrie :
" Détournez cette coupe, éloignez-la de moi ;
" Cependant, ô mon Dieu, j'accepte le calice,
" Que votre volonté, mon Père, s'accomplisse,
Elle est ma seule loi.

Alors Dieu l'accablant du poids de sa colère,
Entassa sur son front les crimes de la terre,
Il fit taire son cœur dans un suprême effort,
Il immola son Fils pour le salut du monde,
Et Jésus est laissé, seul, dans la nuit profonde,
Triste jusqu'à la mort.

VII

LA FLAGELLATION

Quand le tigre a bondi sur l'innocente proie,
Ses petits affamés s'unissent à sa joie,
Mais les oiseaux du ciel pleurent au fond des bois ;
De même quand Jésus, fouetté comme un esclave,
Fut l'objet des fureurs du peuple qui le brave,
On entendit deux voix.

L'une horrible, stridente, était le cri de rage
 De l'enfer insultant à Jésus qu'on outrage,
 Attisant à son feu la haine des bourreaux ;
 Et le sang de Jésus redoublait leur furie,
 Quand ils voyaient sa chair innocente et meurtrie
 S'en aller en lambeaux.

Et l'autre était la voix poignante et désolée
 De l'âme qui ne veut pas être consolée,
 Qui pleure avec Rachel, dont les fils ne sont plus.
 Partageons sa tristesse et pleurons avec elle,
 Car l'amour dévoué qui prouve un cœur fidèle
 Peut consoler Jésus.

VIII

LE COURONNEMENT D'ÉPINES

Pilate se présente au balcon du prétoire
 Et prononce ces mots qu'à relevés l'histoire :
Ecce, ecce homo ; mais, toujours, en tout lieu,
 Les vingt siècles témoins de ces scènes divines
 Répondent en baisant sa couronne d'épines :
 Non, non, tu t'es trompé ; c'est un Dieu, c'est un Dieu !

IX

LE PORTEMENT DE LA CROIX

Montons avec Jésus les pentes du Calvaire ;
 Il retombe trois fois la face contre terre ;
 Des filles de Sion il arrête les pleurs :
 O vous tous qui passez au chemin de la vie,
 Voyez si, dans votre âme éplorée et meurtrie,
 Il est une douleur semblable à ses douleurs !

X

LE CRUCIFIEMENT

Avec saint Jean, Madeleine et Marie
 Allons au pied de la croix du Sauveur,
 Et recueillons, sur sa bouche qui prie

Les derniers mots qui tombent de son cœur.
 Mon Père, pardonnez à mes bourreaux eux-mêmes,
 Oubliez leur crime et leurs blasphèmes ;
 Ils m'abreuvent de fiel ;
 Mais ils ne savent pas ce qu'ils font, ô mon Père !
 J'efface, dans mon sang, les péchés de la terre
 Et je rouvre le ciel.

Recevez mon esprit à mon heure dernière ;
 Femme, voilà ton fils ! Homme, voilà ta mère ;
 Je vous ai tout donné.
 Maintenant, ô mon Dieu, mon œuvre est accomplie.
 Et d'une voix puissante il annonce et s'écrie,
 Que tout est consommé !



Pour apaiser la justice de Dieu offensé et pour procurer à ceux qui souffrent la guérison dont ils ont besoin, rien ne vaut mieux que la prière pieuse et persévérante, pourvu qu'elle soit unie avec le souci et la pratique de la vie chrétienne, ce que Nous croyons devoir être principalement obtenu par le *Rosaire en l'honneur de Marie*.

Léon XIII, Encycl. 7 septembre, 1892.

L'art sacré du Rosaire consiste à réciter dévotement les prières liturgiques, pendant que l'âme, saintement occupée des mystères, contemple, médite, goûte et produit des affections conformes aux diverses circonstances dans lesquelles nous apparaissent Jésus-Christ et sa très sainte Mère.

R. P. MONSABRÉ.

LA PORTIONCULE DOMINICAINE

La Confrérie du T. S. Rosaire, dans les églises où elle est légitimement établie, confère aux fidèles et particulièrement à ses membres de très grands avantages. Nous aimerions les mettre tous en pleine lumière, si l'approche de la fête du S. Rosaire ne nous invitait à donner une attention plus spéciale à l'étude de la grande indulgence *toties quoties*, aussi appelée la *Portioncule dominicaine*, parce qu'elle est en tout semblable à celle que S. François d'Assise obtint de Notre-Seigneur lui-même, en faveur des fidèles qui visiteraient dévotement la chapelle de Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule—c'est-à-dire, une indulgence plénière à chaque visite, quelque en soit le nombre—On ne surprendra personne en disant que l'authenticité de la Portioncule dominicaine fut souvent discutée. C'est l'inévitable sort de toutes les faveurs extraordinaires. Cette indulgence sort trop du cadre des faveurs communes pour ne pas attirer l'attention et peut-être l'envie. Loin de la diminuer, ces attaques réussirent plutôt à l'affermir en provoquant, en sa faveur, un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences.

A voir cette opposition, on serait tenté de soupçonner quelque ambiguïté dans la bulle de concession. Il n'en est rien, cependant, comme on peut s'en rendre compte par la lecture ; car voici cette bulle :

“ Nous appuyant sur la miséricorde de Dieu tout-puissant et sur l'autorité de ses apôtres Pierre et Paul, à tous et à chacun des confrères présents et à venir de la Confrérie du Rosaire, et à tous autres fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, vraiment repentants, confessés et communiés, visiteront dévotement la chapelle de la Confrérie depuis les premières Vêpres de la vigile jusqu'au coucher du soleil le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire et y prieront en action de grâces de la victoire obtenue, pour l'exaltation de

la foi catholique et l'extirpation des hérésies. Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur, et Nous octroyons à perpétuité, par les présentes, une indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, *autant de fois qu'ils le feront.* " (1)

Quoiqu'il en soit du passé, cette concession ne souffre, aujourd'hui, aucune difficulté, puisqu'elle est insérée au catalogue des indulgences de la Confrérie que Léon XIII a approuvé selon sa teneur, dans toutes et chacune de ses parties, confirmant de son autorité apostolique et concédant à nouveau, en autant que cela était besoin, toutes les indulgences qui s'y trouvaient contenues.

Voici en quels termes cette indulgence est annoncée sur le catalogue au No. 62 :

" Indulgence plénière *toties quoties* à la fête du T. S. Rosaire, à partir des premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil, en souvenir de la victoire remportée sur les Turcs, grâce au Rosaire, auprès des Iles Echinades, à tous ceux qui, après avoir reçu les sacrements, visitent la chapelle du Rosaire (ou une image de la Vierge exposée dans l'église) et y prient aux intentions du Souverain Pontife. "

On ne pouvait être plus complet ni plus précis à la fois. La nature de l'indulgence, la raison de sa concession comme les conditions qui nous en garantissent le gain sont pleinement indiquées.

Il s'agit bien d'une indulgence plénière que nous pouvons gagner plusieurs fois le même jour—autant de fois que nous aurons soin de renouveler les conditions qui nous sont imposées. Il est vrai qu'on objecte parfois l'inutilité d'un tel privilège, sous prétexte que, le gain supposé d'une première indulgence plénière, ayant pour effet de remettre totalement la peine temporelle due à nos fautes, les indulgences subséquentes, faute de destination, sont réduites à néant. Mais cette objection est sans valeur, attendu que toutes ces indulgences sont applicables, par voie de suffrage, aux âmes du purgatoire.

Quant à la raison qui a déterminé le Souverain Pontife à faire cette concession, elle est aussi nettement exprimée, —c'est pour perpétuer " le souvenir reconnaissant de la victoire remportée sur les Turcs, grâce au Rosaire, auprès des Iles Echinades. "

(1) Pie V-5 mars 1572.

On sait que sur la fin du XVI^{ème} siècle, le sultan de Turquie, Sélim II, enhardi par une longue suite de victoires, avait décidé la conquête de l'Occident. En bon disciple de Mahomet il voulait s'accorder la satisfaction d'anéantir jusqu'aux derniers vestiges de la religion chrétienne. Alarmé du danger que court l'Eglise, Pie V dirige contre ses ennemis une armée de soldats chrétiens sous le commandement de Don Juan d'Autriche. Mais ce n'est pas de la force ou de l'habilité des hommes que le saint Pape attend le salut, c'est de Dieu par l'intermédiaire de la Vierge Marie. Par son ordre, le Rosaire, sa prière de prédiction, est sur toutes les lèvres. Il a confiance, ce digne fils de Dominique, en la vertu de cette arme spirituelle qui a assuré à son Bienheureux Père de si éclatantes victoires. La suite a prouvé que ses espérances étaient bien fondées ; car les forces chrétiennes triomphèrent complètement de leurs ennemis. C'était le 7 octobre 1571, jour de la fête du S. Rosaire. On rapporte que Saint Pie V, ravi en extase, assista en esprit à l'heureuse issue du combat.

Ce dont on ne saurait douter, c'est de l'empressement avec lequel il attribue la gloire de cette victoire à la protection de la Vierge du Rosaire. Il ne suffit pas à sa reconnaissance d'enrichir les litanies de la Bienheureuse Vierge d'une nouvelle et douce appellation—Secours des chrétiens—il vient marquer cet insigne bienfait d'un signe magnifique qui en perpétue le Souvenir. Chaque année, à perpétuité, en la fête du S. Rosaire, pour anniversaire de cette glorieuse victoire, il accorde une indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteront, en témoignage de reconnaissance, la chapelle du S. Rosaire—et cette indulgence, il l'accorde autant de fois que les fidèles feront de visites.

Telle est la raison d'être de cette extraordinaire concession.

Ajoutons un mot sur les conditions auxquelles le gain de cette indulgence est soumise. Ce sont les conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une visite à l'autel de la Confrérie.

Un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences en date du 11 mars 1908, nous fait connaître que Sa Sainteté, Pie X, a bien voulu étendre aux trois jours qui précèdent immédiatement la fête du S. Rosaire, le privilège de faire la confession prescrite.

Les personnes qui ont l'habitude de communier fréquemment ne sont pas tenues de se confesser pour gagner cette indulgence. On satisfait également au précepte de la communion la veille comme le jour de la fête ; et elle peut indifféremment précéder ou suivre les visites.

Le temps destiné aux visites s'étend depuis les premières Vêpres, c'est-à-dire vers 2 hrs., le samedi après-midi jusqu'au coucher du soleil, le dimanche soir.

Les visites doivent être faites à l'autel du Rosaire, c'est-à-dire en tout lieu de l'église d'où l'on peut voir cet autel. Il est même permis de faire les visites à une image ou statue de la Vierge exposée dans l'église, lorsque la disposition de l'autel de la Confrérie ne se prête pas convenablement à l'affluence des visiteurs.

Aucun laps de temps déterminé n'est requis entre les visites ; il est nécessaire et il suffit qu'on sorte effectivement de l'église, ne fut-ce qu'une seconde. Les sorties qu'on fait, parfois, dans les chemins couverts qui conduisent de l'église à la sacristie sont suffisantes, pourvu que ces chemins se trouvent en dehors des murs de l'église.

A chacune des visites il faut prier aux intentions du Souverain Pontife. Il est généralement admis qu'on satisfait à cette obligation par la récitation d'une dizaine de chapelet, ou de cinq *Pater* et de cinq *Ave*.

Les religieux et religieuses, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe habitant dans les collèges, séminaires et pensions, enfin toutes les personnes vivant dans des instituts d'où elles ne peuvent sortir à leur gré, peuvent gagner l'indulgence *toties quoties* en visitant l'image ou la statue de la Bse Vierge exposée dans leur chapelle, pourvu que ces personnes soient dûment inscrites dans la Confrérie du Rosaire et remplissent les autres conditions.

Les confrères infirmes et ceux qui ne peuvent pour une raison quelconque, soit recevoir le Sacrement de l'Eucharistie, soit visiter l'église ou la chapelle de la Confrérie, gagnent aussi cette indulgence si, confessés, ils accomplissent une œuvre pie imposée par leur confesseur.

Que Dieu serait réjoui, la Reine du S. Rosaire honorée, les âmes du purgatoire soulagées et vous-mêmes, heureux si, repentants, vous veniez tous, fidèles et confrères, réciter votre rosaire au pied de l'autel de Marie, le 1er dimanche d'Octobre, fête du T. S. Rosaire !

Fr. L. BOISVERD.

MYSTÈRES DU ROSAIRE

LES MYSTÈRES GLORIEUX

XI

LA RÉSURRECTION

Cieux, prêtez-moi les harmonies
Que dans vos courbes infinies
Vous murmurez auprès de Dieu.
Anges ! aux lyres inspirées,
Prêtez-moi vos harpes sacrées
Et vos lèvres de feu.

Forêts ! donnez-moi les cantiques,
Que gazouillent sous les portiques,
Les fleurs, la brise et vos oiseaux,
Quand le printemps vient leur sourire,
Et que la terre qui soupire,
Prédit les jours nouveaux.

J'unirai toutes les louanges
Des cieux, de la terre et des anges,
Et de l'océan irrité,
Pour en faire un hymne de gloire
Et chanter l'immense gloire,
Du Dieu ressuscité.

XII

L'ASCENSION

Il monte rayonnant par delà tous les mondes ;
Les Apôtres en vain, dans les sphères profondes,
Veulent suivre Jésus triomphant dans les cieux ;
Hommes de Galilée,
Pourquoi regardez-vous vers la voûte étoilée ?
De beaux nuages d'or le cachent à vos yeux.

XIII

LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT

Venez, esprit de Dieu ! Passez sur le Cénacle,
 Transformez notre cœur en un saint tabernacle,
 Que les langues de feu s'arrêtent sur nos fronts,
 Et tous les peuples chanteront
 De la Jérusalem nouvelle
 La grâce et la gloire immortelle,
 Esprit de Dieu, venez allumer le flambeau
 Des siècles à venir sur un monde nouveau.

XIV

L'ASSOMPTION

Ouvrez, ouvrez du ciel les portes éternelles,
 Anges étincelants de splendeurs immortelles :
 La terre qui tressaille unit à vos concerts
 La voix de la colombe après les longs hivers :
 Mon bien-aimé m'appelle,
 Levez-vous, levez-vous, vous êtes toute belle.

Et les anges chantaient : Vous êtes, ô Marie,
 La gloire d'Israël et l'honneur de Sion,
 Venez dans la patrie
 Régner avec un Roi plus grand que Salomon.

XV

LE COURONNEMENT DE LA VIERGE

Je vis le ciel ouvert : des portiques d'étoiles
 Se prolongeaient au loin jusque dans l'infini,
 Et les mondes flottaient comme de blanches voiles
 Sur un immense azur dont j'étais ébloui.

Ce n'était que le seuil de la demeure sainte,
 Et plus haut, plus avant dans la céleste enceinte,
 Des anges se penchaient sur leur cithare d'or ;
 J'entrevois les bords de leurs robes flottantes

Et sur leurs ailes frémissantes
Ils prenaient leur essor.

Mais leur vol s'arrêtait sur les marches d'un trône,
Il venaient tour à tour déposer leur couronne,
Dont l'éclat radieux
Pâlissait cependant devant le diadème
Que Dieu posa lui-même
Sur le front incliné de la Reine des cieux ;
Et, seule au-dessus d'elle,
La Trinité planait dans sa gloire éternelle.

(L'Année Dominicaine).



VARIÉTÉ

Dans la paroisse de Saint-Vinol, située autrefois sur la baie de Cancale, vivaient un berger nommé Amel et sa femme Penhor avec leur seul enfant qui s'appelait Raoul.

Amel et Penhor aimaient beaucoup la Vierge Marie.

Alors que Raoul était encore bien petit, sa mère l'avait porté à l'église devant l'autel de la sainte Vierge.

“ Marie, avait dit Penhor, agenouillée, voici le petit trésor que vous nous avez donné ; nous vous le rendons, ô Mère ! qu'il soit à vous et qu'il grandisse promis à votre couleur céleste. Regardez-le, bonne Vierge, nous l'avons appelé Raoul, comme le père de son père ; regardez-le bien, pour le reconnaître au jour où il aura besoin de vous.”

Amel avait répondu : “ Ainsi-soit-il ! ” Et l'enfant grandissait vêtu de la couleur du ciel.



On ne sait pas si ce fut à cause des péchés de la paroisse

de Saint-Vinol, ou à cause des péchés de toutes les paroisses de la côte, mais voilà qu'une nuit de grand malheur l'eau de la rivière s'enfla comme le lait bouillant qui franchit les bords du vase ; le vent soufflait, la pluie tombait, la terre tremblait. Toute la plaine se couvrit d'eau, et quand vint le matin, on vit que ce n'était pas la rivière qui débordait, mais bien la mer.

Elle arrivait sombre, houleuse, révoltée. Elle avait rompu les barrières posées à son courroux par la main de Dieu ; elle arrivait ; elle ne s'appelait pas la mer, mais le déluge.

L'église de Saint-Vinol était située sur une hauteur ; les inondés s'y réfugièrent ; mais Amel et Penhor restèrent à la porte de leur maison, bâtie plus haut encore que l'église.

Quand l'eau vint à eux, ils montèrent à l'étage supérieur avec le petit Raoul ; quand l'eau les y suivit, ils grimperent sur le toit ; l'eau les y suivit encore.

— Mon mari, dit Penhor, Dieu soit loué, nous allons mourir tous ensemble.

— Non, répondit Amel.

— Eh quoi ! s'écria-t-elle, songerais-tu à nous abandonner ?

— Non, dit encore le pasteur.

L'eau venait. Il ajouta debout qu'il était sur l'arête du toit :

— Prends notre petit Raoul, je vais t'aider à grimper le long de moi ; tu mettras tes pieds sur mes épaules, et tu te tiendras ferme.

Penhor se jeta à son cou en pleurant. Elle comprenait.

— Jamais, dit-elle.

— Dépêche-toi, je le veux, c'est pour l'enfant. En te soutenant sur moi, tu dureras un instant de plus, et peut-être que l'eau s'arrêtera. Adieu, ma chère femme, si je meurs, et que tu sois sauvée, ce sera bien. . . . Dis-lui qu'il se souvienne de son père.

Penhor obéit, et dès qu'elle fut montée, l'eau passa sur la tête d'Amel.

Penhor, pleurant de tout son cœur, tenait l'enfant. Quand l'eau toucha sa ceinture, elle éleva le petit Raoul, après l'avoir pressé contre sa poitrine, et lui dit :

— Grimpe le long de moi, je vais t'aider. Tu mettras tes pieds sur mes épaules, et tu te tiendras ferme.

—O mère, fit l'enfant, je ne veux pas !

—Dépêche-toi, moi je le veux ! peut-être que l'eau s'arrêtera. En te soutenant sur moi, tu dureras un instant de plus, et si tu est sauvé, ce sera bien... Adieu, mon chéri, mon fils, souviens-toi de ton père et de ta mère....

Elle ne parla plus, parce que l'eau couvrit sa bouche.

Au-dessus des vagues, il ne resta plus que la tête blonde du petit Raoul et un petit pli de sa robe azurée, qui flottait au courant de l'eau.

* * *

Or, la Vierge de Saint-Vinol, juste à ce moment, sortait par la plus haute fenêtre de l'église, où tout était noyé, abandonnant sa niche submergée pour se réfugier au ciel. Elle emportait toutes ses offrandes avec elle.

En prenant son vol, elle aperçut la tête blonde du petit Raoul et le pli de sa robe bleue. La Vierge s'arrêta.

Cet enfant est à moi, dit-elle, je veux l'emporter aussi.

Et, en effet, elle le prit par ses doux cheveux, croyant l'emporter aisément. Mais l'enfant était lourd, lourd pour un si petit corps, si lourd que la sainte Vierge fut obligée de lâcher toutes ses offrandes, et d'y mettre les deux mains.

Quand elle eut tout lâché, le lin, les tissus et les fleurs, elle put enfin soulever l'enfant, et alors elle ne s'étonna plus du poids qu'il pesait. Penhor, sa mère, s'attachait à lui de ses doigts mourants, et de ses doigts mourants le père s'attachait à la mère.

—Oh ! dit la Vierge, émue et joyeuse à la vue de cette grappe de cœurs, Dieu a fait de belles choses sur la terre.

Et, dans un pan de sa robe étoilée, elle mit le père avec la mère, la mère avec l'enfant, trois amours en un seul, et qui n'ont qu'un seul nom, *la famille*, nom béni ici-bas comme au ciel.

PAUL FÉVAL.



CHRONIQUE

ROME.

Le Sacré Collège n'a plus actuellement que 53 membres. Un seul a été nommé par Pie IX, 3 ont été créés par Léon XIII, et 15 par Pie X. Relativement à la nationalité, on compte 32 cardinaux Italiens, 2 Allemands, 2 Anglais, 4 Autrichiens, 2 Hongrois, 1 Belge, 4 Espagnols, 3 Français, 1 Portugais et 2 Américains.

EXTRÊME ORIENT.

Le Courrier Sinno-Annamite, publié chaque année par les Pères espagnols de la province des Philippines, vient de paraître pour la 36^e fois. C'est un fort volume de 650 pages, qui renferme sur les missions dominicaines en Extrême-Orient les plus intéressants détails. Sans parler des missions de Chine et du Japon, voici sur les missions du Tonkin quelques chiffres très-suggestifs :

Tonkin oriental : 18 dominicains, 43 prêtres-indigènes, 301 chrétiens avec 54,871 catholiques, contre deux millions d'infidèles.

Tonkin central : 22 dominicains pour 221,569 catholiques, avec 672 églises ou chapelles.

Tonkin septentrional : 18 dominicains, 32 prêtres-indigènes, 32,054 chrétiens, contre deux millions et demi d'infidèles. (Stella di S. Domenico).

BELGIQUE.—CASTEAU.

Ceux qui ont connu à Fall-River le bon Père Estéva se réjouiront d'apprendre qu'il a célébré, le 19 juillet dernier, ses noces d'or de profession religieuse, chez les Dominicaines de Casteau, dont il est l'aumônier. Quinze Pères Dominicains, ayant à leur tête le T. R. P. Provincial, étaient réunis

autour du vénéré jubilaire, qui célébra la messe d'actions de grâces, et reçut dans des sentiments d'humilité les hommages de ses Frères, des maîtresses du pensionnat et de leurs élèves.

CANADA.—SAINT-HYACINTHE.

Le lundi 6 septembre, en la fête du Bienheureux Bertrand de Garrigue, Confesseur de notre Ordre, s'ouvrait au couvent de Saint-Hyacinthe le Conseil Plénier des Dominicains de la Congrégation Saint-Dominique. On se rappelle que cette Congrégation fut créée, l'année dernière, avec son administration autonome, par le Révérendissime Père Maître Général de l'Ordre, et qu'elle comprend les six maisons de Saint-Hyacinthe, d'Ottawa, de Montréal, de Québec, de Lewiston et de Fall-River. Or, ce Conseil Plénier était la première réunion officielle des représentants de toutes ces maisons, sous la présidence du R. P. Vicaire-Général de la Congrégation. Onze membres la composaient : Le T. R. P. Hage, Vicaire-Général, le T. R. P. Rouleau, Maître en Théologie et Conseiller, le T. R. P. Gonthier, Prieur du Couvent de Saint-Hyacinthe et Conseiller, le T. R. P. Béliveau, Supérieur de la maison de Fall-River et Conseiller, le R. P. Duchaussoy, Conseiller, le R. P. Gauvreau, Conseiller, le R. P. Langlois, Prieur du Couvent d'Ottawa, le T. R. P. Gill, supérieur de la maison de Lewiston, le T. R. P. Côté, Supérieur de la maison de Notre-Dame de Grâce à Montréal, le R. P. A. Benoît, délégué du Couvent de Saint-Hyacinthe, et le R. P. Jacques, délégué du Couvent d'Ottawa. Pour attirer les lumières divines sur les délibérations du Conseil, la messe solennelle fut chantée ; puis, à tous les Religieux réunis au chapitre, le R. P. Vicaire-Général prêcha le sermon d'ouverture, et enfin obéissant à une tradition de l'Ordre, tous les membres du Conseil se rendirent auprès de Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe pour lui demander sa bénédiction. Les délibérations commencèrent dans l'après-midi ; elles durèrent cinq jours, prenant fin le vendredi 10 septembre, et furent envoyées à Rome pour recevoir l'approbation du Maître-Général de l'Orde.



BIBLIOGRAPHIE

Directoire de la Confrérie du T. S. Rosaire, par le R. P. Laurent Boisvert, O. P., au Couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, P. Q.—Prix : 35 cts,

Nous sommes heureux de signaler à l'attention du public et plus spécialement à l'attention du clergé ce Directoire, très-commode et très-pratique, où sont clairement exposées toutes les conditions requises, soit pour l'érection d'une Confrérie du Rosaire, soit pour son développement normal et pour le maintien de ses indulgences. Les principales indulgences sont elles-mêmes indiquées. Enfin, un Rituel de la Confrérie et un Formulaire très-exact rendent très-utile ce petit livre, qui ne compte guère qu'une soixantaine de pages et où l'on trouvera tous les renseignements nécessaires. Il serait à désirer que tous les Directeurs de Confrérie en eussent un exemplaire.

MANUEL DU CITOYEN CATHOLIQUE. *Ouvrage spécialement recommandé par NN. SS. les évêques de la Province de Québec.*—4e édition, Saint Boniface, Man. 1909.

Nous accusons réception de cet excellent manuel, et nous sommes heureux de le recommander. Préparé et rédigé en 1881, sur la demande de nos évêques, par les RR. PP. Oblats de l'Université d'Ottawa, ce petit traité d'économie politique n'a rien perdu de son intérêt et de son opportunité. C'est sans doute l'opinion de Mgr l'Archevêque de Saint Boniface, qui vient de le faire rééditer; et la lettre d'approbation qui lui sert de préface dit assez son importance et son utilité pour la jeunesse instruite de notre pays, qui devrait l'étudier et le méditer.

Chants Séculaires, 1659-1909.—Hôtel-Dieu de Ville-Marie, par le R. P. Valentin-Marie Breton, O. F. M. (petit in 80-138 pages).

Ces poèmes ne rappellent que par leur titre le fameux "*carmen saeculare*" du vieil Horace. Combien ils s'en éloignent par l'inspiration, et aussi sans doute, par la facture. Nous sommes en plein mysticisme. L'auteur prend son sujet si haut qu'on a même peine à le suivre en son vol. Tant pis alors pour notre nature trop lourde, réfractaire à un aussi superbe essor ! Les choses que le poète a vues en son rêve supérieur paraissent quelquefois étranges à mes yeux habitués à des réalités plus voisines. . . .

. . . . Le merveilleux chrétien abonde aux origines de la colonie canadienne. Et l'Hôtel-Dieu de Montréal, en particulier, est une œuvre vraiment divine dans sa genèse et son évolution. Partant de ce principe, l'auteur a voulu chanter, en une série de poèmes, les protecteurs célestes de cette fondation charitable, comme aussi les personnages qui y ont pris le plus de part, et les faits les plus saillants et les plus mystérieux de sa vie. Et il a fait une chose si pieuse si intensément imprégnée de mysticisme, si spirituelle, qu'elle échappe peut-être, à force de surnaturel, aux lois ordinaires de la critique littéraire. C'est presque un livre d'heures, dont l'accent de dévotion nous touche, nous émeut, mais dont on croirait profaner la sainteté, en en parlant comme de toute autre production poétique.

. . . . Il y a là d'assez beau vers, — la description de l'Hôtel-Dieu, notamment. Ozanam, s'il revivait, en louerait l'auteur, ajouterait son nom à la liste, déjà longue, de ses "Poètes franciscains." La sublime lyrique, à qui nous devons le "*cantique du soleil*," animé, de son tendre et lumineux génie, ce fils lointain, que nous remercions, de si bien célébrer nos gloires primitives. . . .

HENRI D'ARLES.




NÉCROLOGIE

Le 7 juillet dernier, mourait à Naples, le *T. R. P. Vincent Louis Nardelli*, Maître en théologie, Provincial de Dacie et *Socius* du Rme P. Général. Tout jeune encore, il n'avait pas quarante ans d'âge, et à peine vingt-trois ans de profession religieuse. Sa mort est pour la Province romaine une très-grande perte ; nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

— Nous recommandons aussi aux prières le *R. P. Réginald Bernard*, décédé à Neuilly-sur-Seine, près de Paris, le août, à l'âge de 74 ans. Beaucoup de la ville de Saint-Hyacinthe et de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, ont gardé le souvenir de ce religieux, qui fut un des fondateurs de l'œuvre dominicaine du Canada et qui à ce titre mérite que nous ne l'oublions pas dans nos pieux memento.

— Au dernier moment, nous apprenons la mort du *T. R. P. Vincent Lombardo*, Provincial de la Province de Sicile, décédé à Palerme le 4 septembre, après avoir supporté avec la patience d'un martyr une longue et atroce maladie.

R. I. P.



Comme le lis, portez des fleurs, exhalez des parfums, revêtez-vous d'un feuillage de grâces, multipliez les chants de louange, et bénissez le seigneur dans ses œuvres.

(Ecclesiast. 39-19).